PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL VILLE DE MONTRÉAL ARRONDISSEMENT DE SAINT-LAURENT



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné que l'ordonnance OCA08-08-0001-4 autorisant une murale sur le bâtiment situé au 655, rue Décarie a été adoptée par le conseil d'arrondissement de Saint-Laurent à sa séance ordinaire du 2 août 2016 :

Avis est aussi donné que cette ordonnance est déposée au Bureau du citoyen, situé au 777 boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, à la disposition et pour l'information de toute personne intéressée.

Montréal, le 10 août 2016

Isabelle Bastien, avocate Secrétaire du Conseil d'arrondissement

PUBLIC NOTICE

PUBLIC NOTICE is given that the order OCA08-08-0001-4 to permit painting on the wall of the building located at 655, rue Décarie has been adopted by the Saint-Laurent Borough Council at its general meeting of August 2, 2016:

Notice is also given that this order is filed at the Citizen's Office, located at 777 boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, at the disposal and for the information of any interested person.

Montréal, le 10 août 2016

Isabelle Bastien, avocate Secrétaire du Conseil d'arrondissement